

COUPE DE L'ANJOU SAISON 2013/2014

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE MAINE ET LOIRE

Phase : _____ Date de la rencontre : 13/02/2014 Lieu : Beçon

REGLEMENT:

- 2 simples hommes ,2 simples dames ,1 double homme ,1 double dame ,2 doubles mixtes
- Les matches se jouent en 2 sets gagnants de 21 points
- Possibilité de modifier l'ordre des matches si accord des 2 équipes.
- Maximum 2 matchs différents par joueur. (sauf en cas du mixte décisif, 3 matchs maxi)
- Minimum 6 joueurs par équipe (3 hommes ,3 femmes).
- Dans les séries de simples , l'inscription des joueurs doit se faire par ordre des classements

	EQUIPE 1			SCORES	EQUIPE 2			Equipe Vainqueur
	Nom	Prénom	Clas		Nom	Prénom	Clas	
SIMPLE HOMME 1	BECON - ABB			18 21 21 19 21 13	ANGERS - La Vaillière			ABB
	VERRON	Jany	D1	DUPONT	Antoine	D2		
SIMPLE HOMME 2				16 21 21 07 15 21				V4ABnt
	PASSIGNAT	Cyril	D3	TISSOT	Donovan	D3		
SIMPLE DAME 1				21 18 16 21 21 19				ABB
	JEANNIN	Brigitte	D3	PONTONNIER	Nolwenn	D2		
SIMPLE DAME 2				19 21 17 21				V5ABad
	NAUD	Laëtitia	D4	LEGER	Lara	D4		
DOUBLE HOMMES	GUILLOU Jérôme			16 21 21 19	JOFFRION Clément			ABB
	VERRON Jany			23 21	RIQUIN Cédric			
DOUBLE DAMES	JEANNIN Brigitte			21 15 16 21	PONTONNIER Nolwenn			V5ABad
	DEROUET Stéphanie			18 21	GAUDIN Héléne			
DOUBLE MIXTE 1	DEROUET Stéphanie			15 21 12 21	JOFFRION Clément			V5ABad
	RENARD Gregory				GAUDIN Héléne			
DOUBLE MIXTE 2	GUYOT Eulalie			21 16 21 13	TISSOT Donovan			ABB
	ANTIER Benjamin				LEGER Lara			
DOUBLE MIXTE 3 (décisif)	RENARD Gregory			15 21 11 21	JOFFRION Clément			V5ABad
	DEROUET Stéphanie				GAUDIN Héléne			

* 1 points par match gagnés, 0 point pour un match perdu, -1 pour un forfait volontaire.

Equipe 1 : ...4... Points

Equipe 2 : ...5... Points

Nom du capitaine équipe 1 : PASSIGNAT

Nom du capitaine équipe 2 : RIQUIN

Signature :

Signature :

- Chaque équipe conserve une feuille de la rencontre.
- L'équipe qui reçoit envoie la feuille de la rencontre à: